

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement de la plateforme : « Orthophonie & surdité »

La Fondation Pour l'Audition et la Fédération Nationale des Orthophonistes créent la **première plateforme web gratuite et simple d'accès** pour aider les professionnels dans leur pratique avec les personnes atteintes de surdité. Cette plateforme a été lancée le 14 mars à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition.



La création de cette plateforme est dédiée aux orthophonistes et a pour ambition de leur apporter des réponses sur la surdité. En effet, la prise en charge des patients sourds est très spécifique et de nombreux aspects sont à prendre en compte : type de surdité, âge du patient, impact psychologique lié à la découverte d'une surdité, langage utilisé, ...

C'est en 2017 que la Fondation Pour l'Audition a proposé à la Fédération Nationale des Orthophonistes de collaborer à ses côtés pour penser et développer un outil simple d'accès, efficace et utile qui répondra à toutes les interrogations des orthophonistes concernant un patient sourd ou malentendant. C'est ainsi que la plateforme **Orthophonie & Surdité** voit le jour, elle regroupera les informations suivantes :

- Recevoir un enfant ou un adulte atteint de surdité
- Comprendre les principes de l'appareillage et de l'implant en fonction des différents types de surdité
- Saisir l'impact psychologique d'un handicap pas comme les autres
- Comprendre l'environnement du patient : scolarisation, associations de patients, financement de l'appareillage, aides et subventions...

Avec la création de cette plateforme, la Fondation pour l'Audition et la Fédération Nationale des Orthophonistes espèrent faciliter le parcours médical des enfants et adultes sourds en fournissant un espace complet de documentation rédigée spécifiquement par des experts (psychologues, orthophonistes, médecins ORL, audioprothésistes). Un annuaire d'orthophonistes sera aussi à disposition sur la plateforme, dans le cas où les professionnels souhaiteraient se mettre en relation et ré-adresser certains patients.

**Karine Rossignol, Directrice Générale de la Fondation Pour l'Audition :** « *Le suivi orthophonique est essentiel pour les personnes sourdes ou malentendantes à tout âge. Aussi bien pour l'apprentissage de la parole que pour la lecture labiale. Il nous a semblé que les orthophonistes qui n'ont pas régulièrement de patients sourds ou malentendants ont besoin d'avoir un accès simple et pratique à des documents et des informations pour mieux comprendre les évolutions technologiques liés à l'appareillage, les démarches administratives, les outils et exercices développés pour une meilleure prise en charge. Ce site a vocation à répondre et à fournir ces informations. Il n'est pour le moment qu'à sa première version et nous espérons demain pouvoir l'améliorer avec des partages de bonnes pratiques et une mise en relations des experts entre eux.* »

**Anne Dehête, Présidente de la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) :** « *La FNO a souhaité s'associer à cette plateforme parce que nous pensons que ce sera un très bon outil de réassurance pour les orthophonistes qui souhaitent recevoir des patients sourds et malentendants. Cette plateforme a été conçue par et pour les orthophonistes et nous sommes convaincus qu'elle va apporter des informations claires et efficace pour que chaque professionnel puisse y trouver des réponses.* »

**La plateforme est accessible sur :**  
[www.orthophonie-et-surdite.fr](http://www.orthophonie-et-surdite.fr)

**La Fondation pour l'Audition en quelques mots :** *La Fondation Pour l'Audition est reconnue d'utilité publique depuis 2016. Elle a pour ambition de fédérer des talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la Fondation est double : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, ainsi que mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.*

**La Fédération Nationale des Orthophonistes en quelques mots :** *La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) représente tous les orthophonistes, qu'ils exercent en libéral ou en établissement de santé. Elle est constituée de 25 syndicats régionaux (métropole et outre-mer) et de 66 syndicats départementaux. La FNO promeut et défend les intérêts des professionnels orthophonistes. Elle représente l'orthophonie en France auprès des pouvoirs publics, et l'orthophonie française auprès des instances internationales et européennes.*

**Contact presse :** Françoise GARCIA. **Tél. :** 06 85 52 73 54



Fédération Nationale des Orthophonistes

145 boulevard de Magenta 75010 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : [contact@fno.fr](mailto:contact@fno.fr)

[www.fno.com](http://www.fno.com)